

MAIRIE DE TAVANT  
25 rue Grande  
37220 TAVANT

Tel : 02 47 58 58 01

## DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la commune de TAVANT

-----  
Séance du 29 Octobre 2025

Délibération n°2025-10-001

Date de la convocation :

**22 Octobre 2025**

Membres	8
Présents	4
Représenté	6
Votants	4
Exprimés	
Pour	
Contre	

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-neuf Octobre à dix-huit heures trente, Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la Présidence de M CORNILLAULT Jacky, maire.

**Présents** : CORNILLAULT Jacky, TRAVAILLARD Yves, LEVILAIN Anne-Sophie, SAURA Richard.

**Absent excusé** : LEPAGE Michel, MEUNIER Chantal, CLAVEAU Kévin

**Pouvoir** : LEPAGE Michel pour LEVILAIN Anne-Sophie  
CLAVEAU Kévin pour CORNILLAULT Jacky

**Absent** : ARNAULT Claude

### Objet : QUORUM NON ATTEINT

Conformément à la convocation du 22 Octobre 2025, le Conseil Municipal s'est réuni ce jour le 29 Octobre 2025 avec pour ordre du jour :

- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 26 Septembre 2025,
- ✓ Recrutement agent recenseur pour 2026
- ✓ Choix du traiteur pour le repas des aînés du 6 Décembre 2025
- ✓ Demande de subvention pour projet travaux de voirie 2026 et présentation devis,
- ✓ Acceptation des dons pour le financement du concert du marché gourmand du 20 Août 2025
- ✓ Projet de réédition du livre sur l'église Saint Nicolas, présentation du devis des Editions Lieux dits
- Questions diverses :
- ✓ Compte-rendu des réunions et diverses informations
- ✓ Présentation de l'étude de l'isolation de la salle des fêtes et de la mairie
- ✓ Suite de la demande du SDIS 37
- ✓ Compte rendu activité église Saint Nicolas
- ✓ Compte rendu activité marchés gourmands
- ✓ Installation décorations de Noël
- ✓ Organisation de la Cérémonie 11 Novembre
- ✓ Organisation gouter des enfants et distribution des cadeaux de Noël par le père Noël

Monsieur le Maire informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum au lundi 3 Novembre 2025 à 18h30 à la mairie.

Le maire  
Monsieur CORNILLAULT Jacky

